

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

FAIT DIVERS

**SURPRISE PRESQUE
LA MAIN DANS LE SAC** P.4

L'insertion professionnelle des jeunes diplômés à l'ordre du jour :

**Le PND exposé à
la diaspora** P.5
togolaise à Rabat

Lorsque le conclave détruit la C14 :

Le CAR et le PNP assujettis au résultat du conclave P.3

Fulbert Atisso claque la porte à la Coalition



Me Yawovi Agboyibo, président du CAR



Salifou Atchadam Tikpi, président du PNP



Fulbert Atisso, président "Togo Autrement"

Développement communautaire :



**Faure Gnassingbé inaugure marchés,
pistes rurales et une centrale solaire
à Dankpen, Doufelgou et Koutoum** P.4

Financement de l'entretien du réseau routier :

**La Taxe sur les véhicules
à moteur (TVM) pour renflouer
les caisses de la SAFER** P.5



La société des ciments du Togo (CIMTOGO)
célèbre son jubilé d'or : P.2

**L'événement placé
sous le sceau d'un
bilan très positif**



Eric Goullignac, DG de CIMTOGO

Amélioration de l'éclairage public au Togo :
**Le CGREP a échangé avec les
responsables des collectivités
locales de la Région Maritime** P.6

La société des ciments du Togo (CIMTOGO) célèbre son jubilé d'or : L'événement placé sous le sceau d'un bilan très positif

la société des ciments du Togo (CIMTOGO), spécialisée dans la production et la vente de ciment, a célébré ses cinquante années d'existence par un dîner de gala organisé le samedi 23 février dernier à l'Hôtel de 2 Février à Lomé. Au cours de cette soirée festive riche en sons, en couleurs et mets copieux, les premiers responsables de CIMTOGO ont décerné des titres honorifiques et des trophées symboliques aux retraités et les doyens en activités en reconnaissance de leurs dévouements au service de la société.

Fondée le 20 février 1969 dans le cadre d'un projet régional dénommé CIMAO (Ciment de l'Afrique de l'Ouest) par l'Etat togolais et le Groupe Lambert Frères, la société des ciments du Togo (CIMTOGO) a été



Eric Gougnac, DG de CIMTOGO

céde au groupe norvégien SCANCEM en 1996 avant d'être plus tard rachetée par le leader mondial du ciment, l'Allemand Heidelberg Cement.

CIMTOGO est une cimenterie construite en 1969 qui s'est agrandie au fil des années avec trois broyeurs. Elle a investi dans une nouvelle usine de 250 kt à Kara en 2017 et une synergie avec l'usine de 1,5Mt de tonne de clinker de Scan Togo à Tabligbo démarrée en 2014. " 50 ans

de présence sur le territoire togolais, 50 ans de collaboration avec les pouvoirs publics, 50 ans de travail avec les travailleurs togolais, 50 ans de présence et de construction... CIMTOGO a contribué à la construction de plusieurs édifices au Togo : la présidence, les hôtels Sarakawa et 2 Février, les hôpitaux et aussi les ouvrages publics. En termes de bilan, je dirai qu'il est très positif ", s'est réjoui Éric Gougnac, le directeur général de CIMTOGO lors



Une vue de l'assistance lors du dîner de gala

de son intervention. Il a nourri des ambitions sociétales et environnementales surtout dans la localité de Tabligbo.

" La société a des obligations qu'elle respecte. Il y a une convention par rapport à l'hôpital de Tabligbo qui est en cours de signature. Nous avons aussi un projet très ambitieux d'électrification de quatre villages, en vue d'apporter de l'électricité à plusieurs milliers de personnes aux alentours de l'usine de Tabligbo. Nous avons à

notre actif déjà de nombreuses réalisations. La société dépense plus de 200 millions de FCFA pour des activités de responsabilité sociétale à Tabligbo. Je pense que CIMTOGO est un acteur phare, un acteur exemplaire par rapport à la responsabilité sociétale ", a-t-il déclaré.

Selon lui, malgré la reconnaissance de la qualité de la production de CIMTOGO, qui s'élève à 750.000 tonnes de ciment par an, par une triple certification à savoir ISO 9001 2015, ISO 14001 2015 et OHSAS 18001 2007, la société est actuellement confrontée à une sérieuse concurrence. C'est pourquoi, il a promis, d'adapter la société aux enjeux.

Il faut donc former le personnel à une nouvelle manière de conduire la société. Aujourd'hui, nombreux sont les défis à relever, notamment ceux internes qui sont propres aux grands groupes. CIMTOGO veut résolument se positionner comme un leader dans la sous-région. Une nécessité face à une concurrence croissante venue du Nigeria.

Daniel A.

L'assassinat du père César Antonio Fernández :

L'Eglise catholique rend un hommage mérité à ce premier prêtre missionnaire salésien de Don Bosco au Togo

Des Togolais rendent hommage au prêtre espagnol César Antonio Fernández, salésien tué vendredi 15 février 2019 à Nohao au Burkina Faso lors d'une attaque armée qui a fait cinq morts dont quatre douaniers burkinabè. Après avoir fouillé le véhicule, les terroristes ont séparé le Père César d'avec ses deux autres confrères. Ils ont ensuite tiré à bout portant sur César qui était décédé sur le champ. Son corps a été déposé à la morgue de Dapaong puis convoyé sur Lomé le deuxième jour. Emotion également à Madrid : le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, a adressé, sur Twitter, ses condoléances aux familles des victimes de cette attaque

En effet, trois jours après la mort du père César Fernández, les catholiques togolais sont inconsolables. Le missionnaire a été tué lors d'une attaque armée attribuée à des djihadistes à Nohao, dans le centre-est du Burkina. Le religieux était en route pour le Burkina Faso en compagnie de deux confrères après le septième chapitre salésien tenu à Lomé du 8 au 13 février quand il a été tué.

Le Père César Fernandez est âgé de 75 ans. Il s'apprêtait à célébrer en juin prochain, les 50 ans de profession perpétuelle. Il a marqué la vie salésienne au Togo et dans l'AFO à travers son engagement et son amour pour



Feu Père César Antonio Fernandez

le travail. Le père César faisait partie des premiers missionnaires salésiens de Don Bosco, arrivés en 1982 au Togo avec le père Lucas Camino et feu Juan Melgar. Il avait été, entre autres, Curé de la paroisse Maria Auxiliadora de Gbeyendzi de 1985-1988, puis de 1997-2000, Directeur du centre d'apprentissage Maria Auxiliadora (CAMA), Maître de novices à Gbodjome et Directeur de la Maison Don Bosco. Jusqu'à sa mort, il occupait le poste de secrétaire provincial et en mission depuis quelques années dans la communauté salésienne de Ouagadougou. Selon ses confrères religieux, c'est un prêtre authentique au service de Dieu à travers la charité avec tous les hommes.

Les bons souvenirs laissés par le père César Antonio Fernandez dans la communauté où il a été successivement curé et responsable ne manquent pas. " Père César nous laisse le témoignage d'un vrai homme de

Dieu, témoigne père Bernard Gaba-Dovi, curé de la paroisse Maria Auxiliadora de Gbényédzi dont le disparu est l'un des pionniers. Je crois que toute personne qui le rencontrait ressentait la présence de Dieu en lui ".

Pour ce curé, le salésien assassiné était " un modèle de prêtre disponible, simple et dévoué au service. " Pour le père Boris Togbe, prêtre en charge de la communication salésienne en Afrique francophone de l'Ouest, la mort tragique du père César " est un choc ", car " il a œuvré très fort au sein de la province et vivait dans la pauvreté totale. Il était très attentif aux pauvres et aux jeunes ".

Du côté des laïcs, les témoignages sont unanimes. " Ce qui m'a le plus marqué chez le père César Fernández, c'est sa grande simplicité et son amour à enseigner ", explique Bruno Etsè, conseiller culturel au ministère de la culture, du tourisme et des loisirs. Il est rassembleur, amusant, plein de dynamisme et il m'a donné le goût de l'enseignement par son talent et son dévouement ".

De nombreux fidèles de la paroisse de Gbényédzi se souviennent aussi que le prêtre a beaucoup œuvré pour l'épanouissement des jeunes de la paroisse, notamment par la construction du terrain de basket-ball. Stéphane, un jeune Togolais, a bénéficié de la générosité du

père César pour poursuivre ses études quand il avait des difficultés au collège.

Pour ce jeune, le prêtre espagnol est " un saint martyr pour le Togo?; car il était un apôtre infatigable de l'Évangile ". Missionnaire dynamique, César Antonio Fernandez a bourlingué entre Lomé, Abidjan et Bobo Dioulasso. A la maison Don Bosco, à Akodésséwa, où il a travaillé à deux reprises. Daniel, petit garçon d'environ 14 ans, a connu le père César à l'âge de cinq ans.

Il faisait de la musique avec lui. Samedi soir, c'est avec sa flûte qu'il est venu pour lui rendre hommage. Selon Grégoire TOVIWOU, pour avoir connu le père en tant que curé et membre du renouveau charismatique catholique, je peux affirmer qu'il est un Saint Martyr. Son sang versé à la suite du Christ ne sera pas vain. Loin de nous décourager, son assassinat va raviver notre foi en Jésus christ.

Notons qu'à la suite des cérémonies d'enterrement qui a eu lieu à Lomé présidé par Monseigneur Denis Amouzou Djajka du jeudi 21 au samedi 23 février 2019, le Père César fut inhumé dans le Panthéon Salésien de Pozoblanco, situé à quelques kilomètres de la communauté salésienne de sa ville natale.

Daniel A.

CHRONIQUE
de la Semaine

Directeur de la
Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

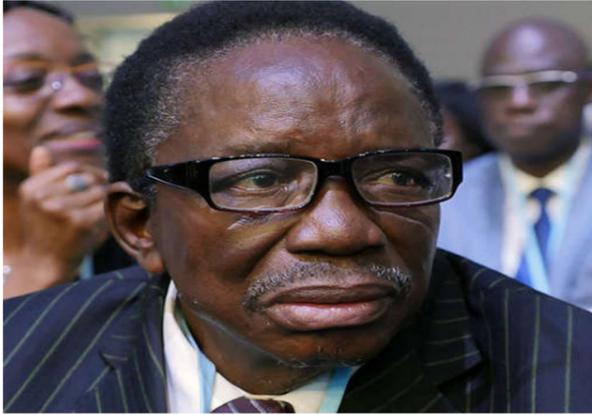
REDACTION

Imprimerie SDR
Tirage : 2000 ex.

Lorsque le conclave détruit la C14 :

Le CAR et le PNP assujettis au résultat du conclave Fulbert Attisso claqué la porte à la Coalition

La Coalition de l'opposition se porte très mal. Le fameux conclave qui a accouché d'une souris continue de diviser cette coalition qui se cherche actuellement. Le parti de Me Yaovi Agboyibo qui a boudé le conclave vient de cracher le morceau que votre journal Chronique de la Semaine avait déjà révélée dans sa parution précédente.



Me Yaovi Agboyibo



Salifou Tikpi Atchadam



Fulbert Attisso

Ainsi, l'ancien député de Vo, Jean Kissi, a longuement expliqué les raisons du boycott du conclave par son parti sur la radio Nana FM " J'aurai voulu que les gens disent la vérité. Nous avons dit qu'il faut placer la vérité au cœur de la politique au sein de l'opposition.

En tout cas, toute chose à laquelle le CAR va participer, il faut placer la vérité en son sein. Il y a un certain nombre d'éléments que nous devons régler. D'abord, je crains le terme 'conclave politique'. Parce que selon le dictionnaire, un conclave c'est pour choisir un 'Pape'.

Vous comprenez que si en sortant d'une situation comme celle du 20 décembre où les gens se posent des questions, les gens sont anxieux, les gens ont l'impression d'être gagnés par le découragement, on ne fait pas un bilan, on ne tire pas les conséquences, on ne change pas d'orientation politique et on prétend aller à un conclave pour choisir le Pape, c'est inconcevable.

La dénomination 'conclave' traduit une fuite en avant, une façon de ne pas vouloir régler les problèmes qui se posent à nous. Donc nous avons trouvé que ce qu'on appelait conclave-là va nous amener encore dans des délires. Et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de ne pas y participer.

Cette sortie montre à suffisance la stratégie montée par le trio ANC, CDPA et UDS-Togo qui ont voulu prendre de court les

autres partis membres de la coalition notamment le PNP, le CAR, Togo Autrement, Santé du Peuple et le MCD. Le comble c'est le mensonge que fait véhiculer ce trio faisant croire qu'il n'était jamais question de la désignation d'un candidat unique de la coalition pour le scrutin de 2020. Et comme l'a si bien expliqué Jean Kissi, le conclave consiste à désigner le pape. Donc Jean-Pierre Fabre devrait être consacré "pape" de la Coalition.

Selon Ouro Djikpa Tchatchikpi, le conclave avait inscrit trois points à l'ordre du jour : la structuration de la coalition avec des organes, la création d'une alliance électorale pour les élections locales et présidentielles de 2020, et la signature de la charte de l'opposition.

Le deuxième point du conclave parle clairement de la création d'une Alliance électorale pour les élections locales et présidentielle de 2020. Cette alliance poli-

tique devrait forcément déboucher sur le choix de Jean-Pierre Fabre comme candidat naturel de la coalition. Un piège que les 5 partis "boycotteurs" du conclave ont évité.

Le hic c'est que ce conclave qui s'est tenu les 14 et 15 février peine à publier ses résultats. Pour le PNP la collaboration avec la Coalition est assujettie à la publication des résultats du conclave. "Le conclave a eu lieu. La Coalition n'a pas encore fait le bilan et lorsqu'il y a une situation comme ça, il appartient au bureau de chaque parti de réfléchir, d'en définir la position", fulminait le conseiller du président du PNP lors de leur réunion hebdomadaire.

Or selon les indiscretions d'un cadre du PNP, le parti a aussi son candidat qu'il positionnera le jour venu. Or le CAR est aussi dans cette logique de positionner son candidat en 2020. Si ces deux poids lourds de la coalition entendent positionner leur candidat en 2020 il

va sans dire que Jean-Pierre Fabre a encore échoué dans ses calculs.

Pour l'ANC Jean-Pierre Fabre est le candidat naturel de la coalition. C'est dans cette logique que l'ancien député de l'ANC, Sévérin Drah, a déclaré que Jean-Pierre Fabre est le candidat naturel de leur parti et par ricochet, de la Coalition de l'opposition. Mais malheureusement pour l'ANC les autres partis de la coalition ne sont pas prêts pour le cautionner parce que chacun a un candidat dans son carquois.

Il apparait clairement que les manœuvres orchestrées par le trio ANC-CDPA-UDS-TOGO pour désigner Jean-Pierre Fabre comme candidat de la Coalition a lamentablement échoué. C'est dans cet imbroglio que, Togo Autrement, le parti de Fulbert Attisso rend public un communiqué hier mercredi annonçant son divorce d'avec la coalition.

Dans ce communiqué, Togo Autrement décide de

suspendre sa participation à la coalition. Ce parti veut prendre son indépendance et mener ses activités sans encombre.

Visiblement la coalition des 14 partis politiques est au bord de l'explosion. Si le CAR et le PNP attendent les résultats du fameux conclave qu'ils ont boudé avant de reprendre langue avec la coalition, Togo Autrement quitte le navire qui tangue et risque de couler à tout moment.

Du FRAC au CAP2015 en passant par le CST, les mêmes causes ayant produit la dislocation de ces regroupements et CAP2015, la C14 est sur le chemin de sa désintégration.

Si de 14 partis ils se retrouvent avec 9 partis, c'est que la Coalition est totalement désintégrée. On attend l'annonce de son enterrement pour déposer une gerbe de fleur sur son sépulcre. Et pourquoi pas ne pas demander une messe de requiem pour elle?

Aliziou Dominique

Diplomatie : 6 ambassadeurs présentent leurs lettres de créances à Faure Gnassingbé

Les audiences du Chef de l'Etat se sont multipliées lundi à la présidence togolaise. Six nouveaux ambassadeurs ont présenté leurs lettres de créances au Chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé. Il s'agit des ambassadeurs du Koweït, de la Corée du Sud, du Japon, de l'Egypte, de la Belgique et du Vietnam. Au sortir de l'audience avec le président, chacun des diplomates a réitéré l'engagement de son pays à accompagner le Togo dans ses efforts de développement.



Le Président Faure Gnassingbé

Dans l'ordre de leur introduction, le Chef de l'Etat a reçu les ambassadeurs de l'Etat du Koweït de Faisal Sulaiman Al Musailleem, de la Corée du Sud, Kim Sungsoo,

du Japon, Hideaki Kuramitsu, de l'Egypte, Ismail Hossam Hussein, de la Belgique, Xavier Le Blanc de la Belgique et du Vietnam, Pham Anh Tuan.

Le nouvel ambassadeur du Koweït au Togo est un diplômé de doctorat en sciences de l'éducation à Alexandrie en Égypte. Il a débuté sa carrière professionnelle en 1980 comme secrétaire à la Mairie de la ville de Koweït. Il débute en 2011 comme ambassadeur près la République de Malte. Depuis 2015 il est ambassadeur au Bénin.

Kim Sungsoo, le diplomate coréen au Togo est nanti d'une maîtrise en relation internationale, il débute sa carrière diplomatique en 1994. Il est depuis avril 2017

Suite à la page 6

Développement communautaire :**Faure Gnassingbé inaugure marchés, pistes rurales et une centrale solaire à Dankpen, Doufelgou et Koutoum**

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a eu un agenda chargé, ce début de semaine dans le septentrion. Le mardi 26 février dernier a été une journée marathon pour le président Faure qui a inauguré plusieurs infrastructures socio-communautaires de base dans la région de la Kara. Il a été question de la remise officielle des infrastructures marchandes et communautaires aux populations des préfectures de Dankpen et de Doufelgou, alors que les populations de Koutoum, dans la préfecture de Bassar, ont bénéficié d'une mini-centrale photovoltaïque.



Coupure du ruban par le Président Faure Gnassingbé

marchandes et sanitaires aux populations de Dankpen et Doufelgou

Dans ces deux préfectures, le chef de l'Etat a procédé à la remise officielle des infrastructures marchandes et sanitaires aux populations. Il s'agit essentiellement d'un marché préfectoral et de pistes rurales

de magasins et boutiques, d'abris et abattoirs, ainsi que des dispositifs sanitaires.

Selon le préfet de Dankpen, le Commandant Gnakou Aloegnim, " ce marché est une œuvre architecturale qui va rendre plus aisées les activités commerciales dans cette



Le marché rénové

En marge du conseil des ministres délocalisé dans la région de la Kara, le président de la République a procédé à la remise officielle de certaines infrastructures socio-communautaires de base réalisées dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUD).

Des infrastructures

La mini-centrale solaire

réhabilitées, construits dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC).

Le marché de Dankpen financé par le Japon à hauteur de 470 millions FCFA, construit par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) en partenariat avec le PNUD, est équipé

localité".

Parlant des pistes rurales, quatre (4) tronçons de pistes réhabilités, longs de 70 km, ont été inaugurés. Ils relient Alloun à Namon, Namon à Guérin-Kouka, Guérin-Kouka à Kidjaboum, et Kidjaboum à Katchamba. Le coût total des travaux est estimé à quelques 2,5 milliards FCFA.

Une mini-centrale photovoltaïque construite à Koutoum

C'est par ici que le président Faure a, en effet, démarré sa journée marathon du mardi 26 février par l'inauguration de cette centrale photovoltaïque dans la préfecture de Bassar.

D'une capacité de 100 Kw, cette centrale solaire qui a coûté deux milliards

de nos francs, confirme ainsi la volonté du gouvernement togolais de contribuer " au renforcement de la gouvernance du secteur de l'énergie et au renforce-

ment des capacités de production, de stockage et de distribution de l'énergie au Togo".

JPB

Fait divers**SURPRISE PRESQUE LA MAIN DANS LE SAC**

Ostensiblement certains bars de la place sont devenus de véritables réceptacles pour des hommes et femmes aux mœurs légères, inconditionnels abonnés à l'adultère et à la débauche. En effet, c'est dans les quatre murs de ces maisons closes communément appelées chambres de passe qu'ils assouviennent leurs besoins sexuels. Tous les coups sont permis et les relations extra conjugales y vont bon train.

A Kara vivait un jeune couple qui, imbu de la bénédiction des parents, vivaient tranquillement dans leur maison. Fonctionnaire de son état, l'homme nommé Stanislas, menait une vie paisiblement avec sa vieille voiture, conscient du fait, qu'une fois marié il faille vivre avec les moyens dont on dispose. Albertine son épouse quant à elle, n'entendait pas la chose de cette oreille. Elle profitait généralement de l'absence de son mari pour s'offrir à son amant, un jeune entrepreneur qui lui aussi finit par prendre goût à la chose. Chaque fois que les circonstances le permettaient, les deux tourtereaux se retrouvaient dans un bar situé non loin de l'hôtel Kara. Mais rapidement, le quartier sera mis au courant et de bouche à oreille l'information parvint à son mari.

Le week-end dernier, Stanislas décida de suivre sa femme pour être édifié sur les faits. De quelle façon sa femme sort-elle de la maison pour se retrouver dans les bras d'un autre ?

Difficile de le dire. C'est ainsi qu'au-delà de 16 heures, Stanislas fit une petite sortie avec ses amis. Albertine qui ne se doutait de rien, comme d'habitude, emprunta un chemin pour rejoindre son amant qui l'attendait à un coin de la rue pour l'embarquer à bord de sa voiture qui n'avait rien à envier à celle de Stanislas. Mais c'est sans compter cette fois-ci avec la présence de son mari, planté à côté pour observer toute la scène. Le couple indélicat mit le cap sur le fameux bar.

Plus de deux heures après, en sortant d'une chambre de passe, Albertine se rendit compte de la présence de son mari, planté à la porte du bar en train de l'attendre. Sans mot dire, il se saisit de sa femme, l'amena à la maison et ferma le portail à double tour, alors qu'il ne sonnait que 18 heures environ. La suite, c'était sans commentaires.

Ricardo

L'insertion professionnelle des jeunes diplômés à l'ordre du jour : Le PND exposé à la diaspora togolaise à Rabat

Une conférence sur le Plan national de développement (PND) et ses opportunités d'emplois s'est tenue le 14 février dernier à Rabat au Maroc. Organisée par l'Ambassade du Togo au Maroc, cette rencontre a porté sur " le PND et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés ", a permis aux autorités togolaises en charge de l'emploi, d'exposer aux Togolais présents au Maroc, les opportunités d'emploi liés au PND.

Cette rencontre vise, selon les organisateurs, essentiellement à fournir d'amples informations et sensibiliser la diaspora togolaise au Maroc, notamment les diplômés, les stagiaires et les étudiants des universités marocaines sur le Plan National de Développement (PND) ainsi que les opportunités d'insertion professionnelles des jeunes au Togo.

Deux communications animées par Koudjo Adanou de l'Ambassade du Togo au



Koudjo Adanou, de l'Ambassade du Togo au Maroc

Maroc et Edmond Comlan Amoussou, directeur général de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE-Togo), ont meublé cette rencontre. Selon les communicateurs, il est essentiel pour les étudiants " de rechercher l'excellence, de cultiver le patriotisme et surtout de mettre leurs compétences au service de la nation togolaise " à l'issue de leurs différentes formations.

Une promesse a été faite à la diaspora, notamment un quota de 50 places d'offres de stage chaque année. Pour ce faire, des CV électroniques ont été collectés séance tenante par l'Ambassade et

mis à la disposition de l'ANPE pour accompagner l'insertion professionnelle de cette diaspora.

Notons que le PND est la feuille de route quinquennale couvrant la période 2018-2022. Entre autres défis, il entend générer plus de 500.000 emplois directs durables et décents à l'horizon 2022. A l'instar des précédents projets tels que la Stratégie de Croissance Accélérée pour la Promotion de l'Emploi (SCAPE), le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et bien d'autres, le PND est porteur d'espoir pour

les populations togolaises, en particulier, la jeunesse. Il a trois axes principaux à savoir :

Axe N°1 : Mettre en place un hub logistique d'excellence logistique et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région. Un axe dont les grands projets structurants sont entre autres : le dédoublement de la nationale N°1 (RN1-Lomé-Cinkassé) ; la Plateforme logistique, plateforme multiservice d'Adakpamé ; le Port sec de Cinkassé ; la mise en valeur des infrastructures aéroportuaires ; la construction d'un centre de conférence moder-

ne.

Axe N°2 : Développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives. Comme grands projets structurants, l'on peut noter le projet de transformation agroalimentaire du Togo ; Agropole de Vo-Zio ; le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (MIFA) ; zone économique spéciale au Port autonome de Lomé ; Parc industriel d'Adétikopé ; Transformation des Phosphates.

Axe N°3 : Consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion. Comme les deux premiers axes, celui-ci comporte également plusieurs chantiers pour le Gouvernement tels que : la création de cités modernes dans les zones urbaines et semi-urbaines ; le projet d'aménagement de 10 villes secondaires ; le projet d'électrification rurale (CIZO) ; le système d'identification biométrique nationale (e-ID).

JPB

Financement de l'entretien du réseau routier : La Taxe sur les véhicules à moteur (TVMD) pour renflouer les caisses de la SAFER

L'une des priorités de l'Office Togolais des Recettes (OTR) est de donner les moyens financiers à l'Etat afin que celui-ci puisse mettre en œuvre ses politiques et projets de développement du pays. Le nouveau Code des Impôts, en même temps qu'il a procédé à la suppression de certaines taxes, en a créé ou réactualisé d'autres encore. La taxe sur les véhicules à moteur (TVM) est une taxe spéciale qui existait déjà dans l'ancien code des impôts et qui a été simplement réorganisée. Cette TVM a été officiellement lancée par l'OTR le mardi dernier au cours d'une conférence de presse à Lomé.

Le Commissaire des Impôts, Adayi Essowavana, a attiré l'attention de tous les contribuables sur les différents mécanismes, modalités et la recevabilité de la TVM par tout possesseur de véhicule, et son bien-fondé. " Les opérateurs économiques, les citoyens et possesseurs de véhicules pensent que ladite taxe est seulement due par les sociétés.

Elle est due par tout possesseur de véhicule immatriculé dans la République togolaise. A travers ce lancement, l'OTR entend attirer l'attention des contribuables que cette taxe est déjà exigible depuis le début de l'année. Elle l'est pour les nouvelles acquisitions à la première immatriculation, et pour les



Adayi Essowavana, Commissaire des impôts

véhicules déjà immatriculés, elle est payable chaque année lors de la visite technique.", a expliqué le Commissaire des Impôts. En effet, cette taxe spéciale existait déjà dans l'ancien Code des impôts, et a été tout simplement réorganisée. Elle concerne les véhicules automobiles, les camions, les camionnettes, les tracteurs routiers ainsi que les motocyclettes de plus de 125 cm3. Elle est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2019 mais est officiellement lancée le mardi dernier.

La TVM est payable en totalité, une seule fois dans l'année, à l'immatriculation ou lors de la visite technique. Son montant varie de 10 000

FCFA pour les véhicules 5 chevaux à 130 000 FCFA pour les camions de plus de 12 tonnes, tandis que les motocyclettes devront payer 15 000 FCFA.

Au rang des exceptions, on note les véhicules des Forces de défense et de sécurité, les propriétaires bénéficiant de privilèges diplomatiques ou consulaires, les véhicules de secours et d'assistance. Les véhicules en transit, les motocyclettes de 125 cm3 et moins, ainsi que les engins à usage agricole ne devront pas payer cette taxe.

A quoi serviront les fonds générés par cette taxe ?

Selon les autorités du fisc, 85% du montant de cette taxe

est destiné à renflouer les caisses de la Société autonome de financement de l'entretien routier (SAFER), responsable de l'entretien du réseau routier national.

En effet, " les fonds mis à la disposition de la SAFER ne couvrent que les 40% des besoins de cette structure ", se plaignent les premiers responsables de la SAFER. Selon eux, les péages installés sur plusieurs axes, ne couvrent qu'une partie des 40% du budget annuel consacré à l'entretien du réseau routier.

" Il n'y a pas plus cher que la construction et l'entretien des routes. La vignette (TVM) permettra de couvrir une partie des 60% restants (du budget de la SAFER), mais certainement pas la totalité ", soutient le Commissaire des Impôts.

Notons que la TVM n'est pas une première au Togo ; elle était payée par les sociétés sous le vocable Taxe sur les véhicules de sociétés (TVS). Elle est usuelle dans de nombreux pays de la sous-région.

JPB



Changement à la tête de l'Office Togolais des Recettes (OTR) :**M. Philippe Kokou Tchodie succède à Kodjo Sévon-Tepé Adédzé**

A peine nommé par décret présidentiel commissaire général par intérim de l'Office Togolais des Recettes (OTR) à l'issue du quatrième conseil des ministres de cette année tenu à Lomé le mercredi 20 février 2019, en remplacement de M. Kodjo Adédzé, devenu depuis le 24 janvier 2019, ministre du commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale lors du dernier remaniement, M. Philippe Kokou Tchodie a été renvoyé dès le lendemain à l'exercice de ses fonctions par le ministre de l'Economie et des finances, M. Sani Yaya.

M. Philippe Kokou Tchodie, précédemment Commissaire des services généraux de l'institution, a pris officiellement fonction lors d'une cérémonie de passation de service qui a eu lieu entre lui et son prédécesseur Kodjo Adédzé, au siège de l'OTR. Cette cérémonie a été présidée par le ministre de l'Economie et des finances, M. Sani Yaya, président du Conseil de surveillance de l'OTR, le jeudi 21 février dernier. M. Philippe Kokou Tchodie devient ainsi le troisième commissaire général de l'OTR depuis 2014 après le Rwandais Henry Gaperi limogé le 25 février 2017, et le Togolais Kodjo Sévon-Tepé Adédzé.

L'Office Togolais des Recettes (OTR) est une structure publique intégrant la douane et les services des Impôts. Elle est dotée d'une autonomie de gestion administrative et financière. L'Office est chargé notamment de recouvrer les impôts, taxes et droits de douanes.

Au cours de la cérémonie de passation de témoin, le président du conseil de surveillance de l'OTR M. Sani Yaya a dans son speech rappelé au nouveau Commissaire général les nombreuses attentes l'Etat togolais. " Les attentes du Gouvernement portent particulièrement sur l'impôt foncier, la dématérialisation des procé-



La passation de charges entre l'ancien et le nouveau commissaire général de l'OTR

res et la lutte contre la fraude et la corruption", a insisté M. Sani Yaya. M. Philippe Kokou Tchodie, a de son côté après avoir félicité le Commissaire général sortant pour les efforts louables consentis durant son mandat, a remercié le gouvernement qui lui a fait confiance et promis de tout mettre en œuvre pour continuer à conduire l'office vers un avenir radieux.

Par ailleurs on note une autre nomination au sein de l'OTR par le conseil des minist-

res, celle de M. Atta-Kakra Essien, jusque-là directeur des Opérations douanières régionales, à la tête du Commissariat des Douanes et Droits Indirects. Ces deux promus, en collaboration avec le Commissaire des Impôts, Adayi Essowavana, auront pour mission de poursuivre les efforts de modernisation de l'OTR et d'optimisation de la collecte des recettes, entamés depuis 2014.

Daniel A.

Amélioration de l'éclairage public au Togo : Le CGREP a échangé avec les responsables des collectivités locales de la Région Maritime

Après les Régions des Savanes, de la Kara, Centrale et des Plateaux, le Comité de Gestion des Redevances de l'éclairage public (CGREP) a clôturé sa tournée le vendredi 22 février dernier avec la dernière étape, celle de la Région Maritime. Amorcées depuis le 19 février 2019, ces rencontres du CGREP avec les responsables des collectivités locales, notamment les préfets, les présidents des délégations spéciales des préfectures et communes ainsi que les secrétaires généraux de ces entités, sont initiées dans l'optique d'exposer à ces représentants locaux la situation de la gestion des redevances de l'éclairage public depuis 9 ans d'existence du CGREP. Il s'agissait aussi de leur présenter les difficultés auxquelles ce Comité est confronté dans la gestion de l'éclairage public afin de recueillir les propositions de solutions qui seront examinées par le gouvernement.

Dans son mot de bienvenue lors de cette ultime étape qu'il a présidée, le préfet d'Agoé-



Latable lors de la rencontre

Nyivé, le Colonel Awaté Hodabalo, a au nom de son collègue de la préfecture du Golfe empêché, salué cette rencontre qui, selon lui, est très capitale au regard de l'importance du sujet. Il a invité les participants à cette rencontre à de fructueux échanges afin que des propositions idoines pour une meilleure gestion dans la durée de l'éclairage public soient faites.

Après avoir fait l'historique de la création du Comité de Gestion des Redevances de l'Eclairage Public (CGREP) par le gouvernement, le président de cette institution, M. ABOULAYE Abbas, a fait le bilan des activités axé principalement sur les chiffres de la collecte des redevances et de leur réparti-

tion.

Il a rappelé aussi les prérogatives du CGREP, qui consistent à collecter les données de consommation d'électricité, à faire le point sur les redevances facturées et collectées, à définir les affectations des fonds collectés, à faire suivre les services de maintenance et à collecter les données en réhabilitation et en extension entre autres.

Ainsi selon lui, de juillet 2009 à décembre 2018, le CGREP n'a réussi à collecter que 9 milliards 300 millions sur les 10 milliards 400 millions facturés, soit plus d'un milliard d'impayés. Ces 9 milliards 300 millions recouverts ont servi cependant, à payer des factures d'éclairage public pour un montant de six

(06) milliards 200 millions FCFA soit 67,04% de redevances totales collectées, à financer, avec un milliard 600 millions FCFA soit 17,94% de redevances totales collectées, l'extension et la réhabilitation du réseau d'éclairage public. Le reste, soit un milliard 200 millions FCFA soit 13,59%, a été consacré au service de maintenance des ouvrages de l'éclairage public.

En considérant ces données statistiques, avec l'accumulation de plus de 1,5 milliards d'impayés par an, d'ici 2023 le cumul des impayés sera de 23 milliards et 50 milliards en 2028. D'où l'objectif de cette rencontre d'échanger avec les collectivités locales pour qu'ensemble, des propositions et des stratégies idoines soient faites au gouvernement afin que l'État puisse soutenir la CEET à supporter les charges des factures, poursuivre les extensions et la maintenance des ouvrages. "Nous avons exposé surtout les chiffres que nous avons eus depuis la mise en place du comité. Et ces chiffres montrent que nous devons agir parce que nous

avons constaté que sur les trois axes de répartition, notamment le paiement des factures, les extensions, les réhabilitations et la maintenance, il y a beaucoup de difficultés qui ont commencé par s'annoncer, le montant commence à sembler insuffisant pour pouvoir couvrir toutes ces charges", a-t-il expliqué.

Selon lui, parmi les propositions recueillies, certaines suggèrent de rationaliser la fourniture d'énergie sur le réseau d'éclairage public, et d'autres d'améliorer la maintenance de l'éclairage public solaire que l'Etat a actuellement commencé à mettre à la disposition des localités.

Par ailleurs, à l'instar des responsables des collectivités locales des autres régions, ceux de la Région Maritime ont aussi demandé au CGREP de collaborer avec la CEET pour éviter le gaspillage du courant occasionné par le prolongement des heures de l'éclairage public tard dans la journée et traduire aussi en justice les privés qui font des branchements frauduleux avec la complicité des agents de la CEET sur la ligne de l'éclairage public. Ils ont également souhaité que la redevance pour les basses tensions passe de 1F actuellement à 2F et plus si possible de même pour la consommation industrielle qui pourraient passer de 2F à 4F.

Rappelons que toutes ces propositions seront soumises à l'appréciation des autorités compétentes pour une décision finale visant l'amélioration et la meilleure prise en charge de l'éclairage public car une localité non éclairée a peu de chance d'avoir des investisseurs.

Daniel A.

Diplomatie : 6 ambassadeurs présentent leurs lettres de créances à Faure Gnassingbé

Suite de la page 3

chargé d'affaires de l'ambassade de Corée du Sud à Accra.

Hideaki Kuramitsu, ambassadeur du Japon au Togo est diplômé de la Faculté de Droit, d'Economie et Sciences Humaine. Avant sa nomination au Togo, HIDEAKI était depuis avril 2015 consul général du Japon à Montréal au Canada.

Smail Hossam Hussein l'Égyptien au Togo est un

doctorat en économie. Il était directeur de la section des relations économiques internationales au ministère des affaires étrangères d'Egypte avant d'être nommé comme ambassadeur au Togo.

Le Belge, Xavier Le Blanc est diplômé en relation internationale et, a une licence en traduction. Il vient de Manille en Philippines où il était 1er conseiller à l'ambassade depuis août 2014.

Le dernier reçu, le vietna-

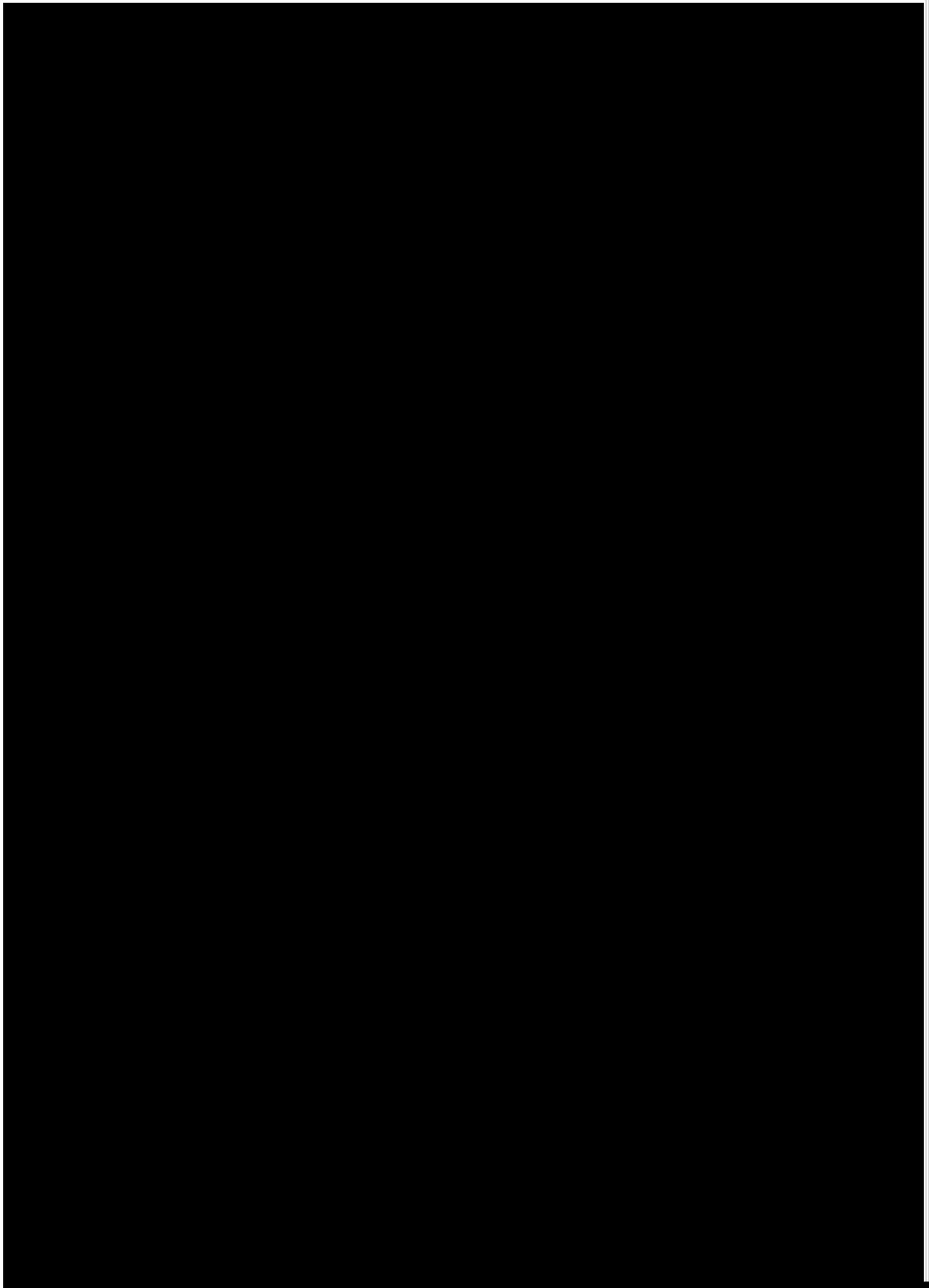
mien Pham Anh Tuan est titulaire d'un diplôme en théorie politique et administration publique et des maîtrises en physique et en anglais. Il était directeur adjoint en charge du moyen Orient, de l'Afrique, de l'Asie et du Pacifique Sud au Bureau de la commission des relations externes du parti au Vietnam.

Selon un communiqué de la présidence togolaise, les nouveaux diplomates accrédités se sont félicités de la qua-

lité des relations bilatérales respectives avec le Togo et esquissé les perspectives d'un renforcement des liens de coopération.

" Les ambassadeurs se sont félicités de la nouvelle politique de développement du président de la République et ont réitéré l'engagement de leurs pays à accompagner le Togo dans ses efforts de développement durable ", ajoute la note.

Source : @Togo Breaking News





INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS
LES ZONES SUIVANTES :**

- ✓ **AGOÈ,**
- ✓ **BAGUIDA,**
- ✓ **BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- ✓ **FOREVER,**
- ✓ **ZONE PORTUAIRE,**
- ✓ **ABLOGAMÉ,**
- ✓ **KODJOVIAKOPÉ,**
- ✓ **NYÉKONAKPOÈ,**
- ✓ **RÉSIDENCE DU BÉNIN,**

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.



*Spéciale
fin d'année 2018**

**JUSQU'À
-45%**
sur le
DÉDOUANEMENT
✓ des marchandises*
✓ des véhicules

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2018
* Marchandises sous douane en souffrance

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg